

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 6 JUIN 2025 A 17h30 TENUE AU CENTRE SECOURS ET INCENDIE DU HAUT-LAC A VOUVRY**

L'assemblée générale a été convoquée par le Président, Samuel Romailer, le 2 mai 2025 avec l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue et contrôle des présences
2. PV de l'assemblée générale du 7 juin 2024
3. Rapport du Président
4. Présentation des comptes de l'exercice 2024
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Décisions :
  - a) approbation des comptes 2024
  - b) décharge aux organes
  - c) fixation de la cotisation annuelle
7. Nominations statutaires
8. Admissions et démissions
9. Divers

Le Président ouvre l'assemblée générale à 17h30 et constate que celle-ci a été convoquée dans les délais et qu'elle est valablement constituée. Il est précisé que le point 8 de l'ordre du jour « Admissions et démissions » devient le point 7 de l'ordre du jour et que le point 7 « Nominations statutaires » devient le point 8. Aucune autre remarque n'est formulée quant au contenu de l'ordre du jour.

### **1. Mot de bienvenue et contrôle des présences**

Le Président souhaite la bienvenue aux 51 membres présents.  
Madame Véronique Diab-Vuadens, présidente de la Commune de Vouvry, souhaite la bienvenue et présente la Commune de Vouvry aux membres présents.

### **2. PV de l'assemblée générale du 7 juin 2024**

Le PV est approuvé par les membres présents. Le Président remercie son auteur Nicolas Constantin.

### **3. Rapport du Président**

Le Président rappelle les événements organisés depuis la dernière assemblée générale :

- L'assemblée générale au Restaurant des Iles à Sion le 7 juin 2024.
- Visite de l'entreprise Univerre Pro Uva SA à Sierre le 20 septembre 2024.
- Séminaire TVA animé par Sandrine Bonvin à Martigny le 14 novembre 2024.
- Réception des lauréats à la Maison Gilliard à Sion le 4 juin 2025.

Nicolas Constantin apporte quelques précisions sur la réception des lauréats et la formation :

- Accueil par Nicolas Emery à la Maison Gilliard.
- Présente l'article et la photo parus dans le Nouvelliste du 6 juin 2025 et relève la présence de M. Yves Rey, chef de Service des hautes écoles et de Mme Nathalie Baré-Rouiller, responsable cantonale de la formation continue à l'Etat du Valais.
- Dans son intervention, M. Yves Rey rappelle le rôle des entreprises dans la formation continue.
- Nicolas cite les lauréats du brevet 2025 : Anthamatten Christelle, Bourrecoud Mickaël Alain, Bucu Aurélien, Caneda Lorena, Croset Cédrine, Dang Estelle, Dorée Julien, Esteves Rocha Diogo, Fardel Anne-Julie, Giudice David, Gonzalo Alexandre, Hentati Samira, Michel Thibault, Monnet Mélissa, Moren Vania, Salamin Laura, Steiner Vinciane, Zuber Willy.
- Statistique : 18 brevetés valaisans en 2025 et pas de diplômé depuis 3 ans (2023 à 2025).
- Relève la collaboration avec ProEconomy et EXPERTsuisse pour l'organisation de séminaires.
- Formation : contact avec les instituts de formation : Goodwill, Romandie Formation.
- Participation au Salon des métiers afin de rendre nos métiers plus « sexy ».

## 4. Présentation des comptes de l'exercice 2024

Carline Aebi commente les comptes de l'exercice 2024.

Il en ressort une perte de CHF 4'218.75. La fortune au 31.12.2024 se monte à CHF 139'131.58.

Une ristourne d'environ CHF 20'000 sera déduite des cotisations 2025.

La trésorière est remerciée pour son excellent travail.

## 5. Rapport des vérificateurs de comptes

Les comptes 2024 ont été révisés par Thomas Morard et Loïc Bruttin. La lecture du rapport des vérificateurs est donnée par Clément Moix. Au nom des vérificateurs, celui-ci propose aux membres présents d'approuver les comptes et de donner décharge au comité.

## 6. Décisions

### a) Approbation des comptes 2024

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2024.

### b) Décharge aux organes

L'assemblée générale donne décharge aux organes pour l'exercice 2024.

### c) Fixation de la cotisation annuelle

L'assemblée générale fixe la cotisation annuelle à CHF 80.—.

## 7. Admissions et démissions

Depuis l'assemblée générale 2024 le nombre de membres est passé de 429 à 435 : 14 admissions, 8 démissions.

Les 8 membres suivants ont donné leur démission : Benoît BETRISEY, Manon FARQUET, Thierry GILLIERON, Pierre-André CHARBONNET, Sylvia MARRA, Nancy ANDRADE, Victor TEMELKOV, Claude RUFF.

Les 14 membres suivants ont demandé leur admission : Christelle ANTHAMATTEN, Mickaël BOURRECOUD, Aurélien BUCO, Lorena CANEDA, Cédrine CROSET, Estelle DANG, Débora DOLORES, Julien DOREE, Diogo ESTEVES ROCHA, Alexandre GONZALO, Samira HENTATI, MICHEL Thibault, Mélissa MONNET, Laura SALAMIN.

L'assemblée accepte à l'unanimité toutes les demandes d'admissions et les démissions.

## 8. Nominations statutaires

L'assemblée générale renouvelle pour 2 ans le mandat des vérificateurs de comptes : Loïc Bruttin et Thomas Morard.

L'assemblée générale nomme au comité de l'association Doris Mabillard.

Doris est experte en finance et controlling. Elle travaille comme contrôleuse de gestion à l'Hôpital du Valais. Elle est sportive, disponible et persévérante.

Doris prend la parole : elle adresse ses remerciements à l'assemblée pour l'accueil et la confiance accordée et se réjouit de collaborer au sein du comité.

Cindy Bagnoud s'adresse à l'assemblée pour présenter la démission, remise durant l'été, du président Samuel Romailier, après 17 ans d'activité au sein du comité, dont 8 ans à la présidence.

Samuel Romailier présente son bilan au sein du comité et à la présidence de notre association :

- Entrée au comité en 2008.
- Enormément de plaisir à œuvrer au sein du comité.
- Les moments forts : le split des instituts de formation, la COVID et la remobilisation des membres après la pandémie.
- Fier de l'association et de l'identification à Comptaval.
- Intérêt et la croissance du nombre des membres.
- Que les valeurs et missions de l'association perdurent.
- Entouré d'un super comité, une belle relève.
- Un grand merci à tous les membres.

Le comité propose d'élire Cindy Bagnoud à la présidence de l'association. Cindy est experte en finance et controlling, entrée au comité en 2023, a travaillé en fiduciaire puis comme responsable des finances d'un groupe. Elle est également présidente de la Commune d'Isérable.

L'assemblée générale élit Cindy Bagnoud à la présidence de Comptaval.

Cindy prend la parole : elle remercie l'assemblée générale et le comité pour la confiance accordée. Elle est très honorée. Elle s'engage à défendre au mieux les intérêts de l'association. Elle est rassurée car entourée d'un comité dynamique, impliqué et motivé. Elle se réjouit de sa nouvelle fonction et s'engage à être à l'écoute des membres.

## 9. Divers

Les activités prévues en 2025 :

- Visite de l'entreprise Gotec SA à St-Léonard le 5 septembre 2025.
- Séminaire RH le 8 octobre 2025.

Le Président remercie les membres du comité et clôt l'assemblée générale à 18h30.

La soirée animée par Sandrine Viglino se poursuit à au Resto-bar des Halles Planchamp à Vouvry.

Vouvry, le 6 juin 2025

Pour le procès-verbal

Clément Moix, membre du comité